



Bureau communautaire 27 janvier 2022

Chail
Salle polyvalente

Bureau communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

- **Quorum**

- **Pouvoirs**

Bureau communautaire

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

1. Bureau communautaire du 9 décembre 2021 – Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 9 décembre 2021.

Bureau communautaire

SERVICES TECHNIQUES

Services techniques - Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

2. Convention de remboursement de frais avec la commune de Valdelaume - Avenant n° 2

Contexte :

- Interventions urgentes confiées aux services techniques municipaux dans un souci d'optimisation
 - A donné lieu à un dépassement des heures autorisées dans la convention à hauteur de 1 848 € pour l'année 2021.

Services techniques – Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

2. Convention de remboursement de frais avec la commune de Valdelaume - Avenant n° 2

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** la signature de l'avenant n°2 à la convention de service et de remboursement des frais avec la commune de Valdelaume.

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles

CHOURRÉ

3. Achat d'un véhicule - Approbation de l'offre de l'UGAP (Union des Groupements d'achats publics)

- Marché publié le 22/03/2021 et déclaré infructueux le 02/07/21
- Demande adressée à l'UGAP pour la réalisation de cet achat :

OBJET	DIRECTION	SERVICE	MONTANT HT	PRÉVISIONNEL HT	MONTANT TTC
Utilitaire avec hayon	DPGD	Service collectes - Encombrants	26 718,70	40 000,00	32 062,440

CHOURRÉ

3. Achat d'un véhicule – Approbation de l'offre de l'UGAP

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'offre telle que présentée,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer le bon de commande correspondant.

Bureau communautaire

AMENAGEMENT

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

4. Attribution du marché n°2021_AMT01 relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Mellois en Poitou)

- **Nécessité :**
 - doter la communauté de communes d'un Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H).
- **Forme :** marché public de prestations intellectuelles
- **Publicité :**
 - le 10/07/2021 sur le journal d'annonces légales Nouvelle République édition Deux-Sèvres
 - le 16/07/2021 sur la plate-forme dématérialisée www.pro-marchespublics.com
 - le 21/07/2021 dans le journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

4. Attribution du marché n°2021_AMT01 relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Mellois en Poitou)

- **1^{re} phase « candidatures »**
 - Date limite de remise des offres : 03/09/2021
 - Neuf (9) plis réceptionnés
 - CAO : 30/09/21 – Six (6) candidats admis à déposer une offre technique
- **2e phase « offres »**
 - Date limite des offres : 19/11/21
 - Six (6) plis réceptionnés
 - Audition des candidats : 08/12/21
- **CAO : 20/01/2022**
 - Avis favorable pour le marché au bureau d'études CITTANOVA SAS, mandataire du groupement composé de SINOPIA SARL et de la SELARL LE ROY – GOURVENNEC – PRIEUR LGP AVOCATS, situé 74 Boulevard de la Prairie au Duc 44200 NANTES, pour un montant estimatif de 411 650 € HT, soit :
 - 386 750 € HT pour la DPGF,
 - 24 900 € HT pour le BPU (selon des quantités estimées).

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

4. Attribution du marché n°2021_AMT01 relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Mellois en Poitou)

Coût global du projet PLUi-H :

- Marché lié à l'étude relative à l'élaboration du PLUi-H = 410 000€ HT
- Mobilisation d'un chargé de mission pour l'animation du PLUi-H (1 ETP) pendant 3 ans = 150 000€
(cotisations patronales incluses)

COUT ESTIMATIF GLOBAL = 515 000€

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

4. Attribution du marché n°2021_AMT01 relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Mellois en Poitou)

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** Monsieur le président à signer le marché public qui a pour objet l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) de la communauté de communes Mellois en Poitou, conformément aux dispositions ci-dessus.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Attribution du marché public n°2021_AMT02 - Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de la Communauté de communes Mellois en Poitou (62 communes)

- **Nécessité** : Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, l'ensemble des communes du territoire doit faire l'objet d'un inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager.
- **Publication** :
 - dématérialisée : 20/08/2021
 - sur le journal d'annonces légales Nouvelle République ed. Deux-Sèvres : 25/08/2021
 - au Bulletin officiel des annonces de marchés publics : 22/08/2021
 - au JOUE : 25/08/2021

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Attribution du marché public n°2021_AMT02 - Réalisation d'inventaires des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de Mellois en Poitou

- **Date limite de remise des offres :** le 13/10/2021 à 12h00.
 - 8 offres émanant de 3 candidats différents ont été réceptionnées.
- **CAO :** 20/01/2022
 - Lots n° 1, 4 et 5 déclarés infructueux pour offre inacceptable en raison d'un prix largement supérieur à l'évaluation
 - Avis favorable pour attribuer le marché aux entreprises suivantes :
 - Lot n°2 : « Secteur SAGE Boutonne sud » : entreprise SCOP SARL HYDRO CONCEPT pour un montant de 106 312,50 € HT (DPGF) et de 12 540,00 € HT (BPU), soit un total de 118 852,50 € HT estimatif sur la durée totale du marché.
 - Lot n°3 : « Secteur SAGE Charente », l'entreprise SCOP SARL HYDRO CONCEPT pour un montant de 74 887,50 € HT (DPGF) et de 10 940,00 € HT (BPU) soit un total de 85 827,50 € HT estimatif sur la durée totale du marché

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Attribution du marché public n°2021_AMT02 - Réalisation d'inventaires des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de Mellois en

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le Président à signer le marché de réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou (62 communes) avec les entreprises ci-dessus.

Conseil communautaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

6. Participation financière pour l'organisation de la 21ème édition du tour cycliste des Deux-Sèvres - Magasins U

Dernière étape de la 21ème édition du tour cycliste des Deux-Sèvres – magasins U (du jeudi 14 au dimanche 17 juillet 2022)

- Ville de départ : Aigondigné
- Ville d'arrivée : Chef-Boutonne

La communauté de communes prend en charge 50 % du coût demandé par le comité d'organisation à chaque commune, soit **6 750 €** au total (3 000 € pour la ville départ et 3 750 €, pour la ville d'arrivée).

6. Participation financière pour l'organisation de la 21ème édition du tour cycliste des Deux-Sèvres - Magasins U

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la participation financière de la communauté de communes Mellois en Poitou pour l'organisation de la 21ème édition du tour cycliste des Deux-Sèvres – Magasins U,
- **AUTORISER** le versement au comité d'organisation du tour cycliste des Deux Sèvres d'une subvention de 6 750 €,
- **AUTORISER** le Président à signer la convention de participation financière de la communauté de communes jointe en annexe pour l'accueil sur son territoire, de la 21ème édition du tour cycliste des Deux-Sèvres – Magasins U.

Conseil communautaire

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

6. Contrat d'assurance des risques statutaires 2020/2023 – Nouvelle proposition tarifaire

Le contrat groupe souscrit de manière mutualisée est en déséquilibre financier. La CNP Assurances, après négociation avec le CDG 79, a donc décidé de réviser les modalités financières dudit contrat :

- baisse du taux de remboursement des indemnités journalières, passant de 100 % à 85 %,
- taux de cotisation de 4,29 % et frais de gestion de 0,13 % (inchangés)

Le Bureau communautaire est invité à :

- **ACCEPTER** la nouvelle proposition tarifaire formulée par la CNP Assurances, à effet du 1er janvier 2022, selon les modalités énoncées dans l'annexe jointe à la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document en lien avec la présente délibération (proposition tarifaire, avenant au contrat groupe...).

Bureau communautaire

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Point d'information - Marché d'assurance - Attribution des derniers lots

Rappel : 2 lots restés infructueux suite aux deux consultations publiées

Attribution au 1.01.2022 à la suite de demandes de devis en gré à gré

☐ **Domage aux biens : SMACL (Variante 1 : franchise 5 000 €) :**

- Communauté de communes : 46 283,85 €
- CIAS : 12 792,26 €

Rappel cotisation 2021 CCMP: 29 230 € Franchise 500 €

Rappel cotisation 2021 CIAS: 7821 € Franchise 500€

☐ **Protection juridique : SHAM**

- Communauté de communes : 3 840,93 €
- CIAS : 1 729,39 €

Rappel cotisation 2021 CCMP : 4889 €

Rappel cotisation 2021 CIAS: 1777 €

Questions diverses - Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

Point d'information - Déploiement des nouveaux modes de collecte

Les nouveaux modes de collecte

Contexte

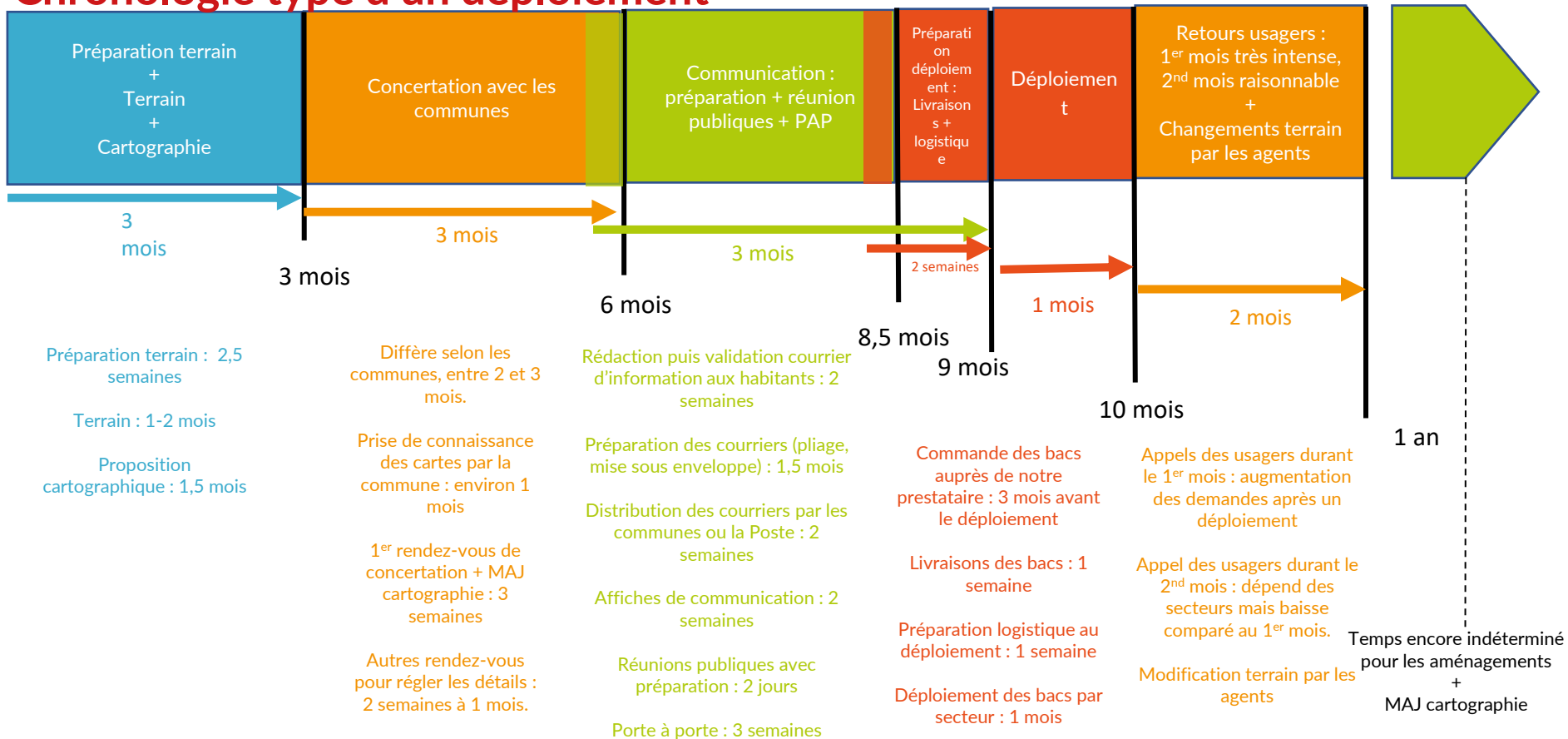
Nouveau mode de collecte des ordures ménagères sur le territoire suite à la fusion des collectivités en 2017 qui contient plusieurs objectifs :

- Harmoniser et améliorer le service global rendu à la population
- Maîtriser les coûts et les difficultés techniques
- Améliorer les conditions de travail des agents (hygiène, sécurité)
- Faciliter le geste de tri

Questions diverses

Chronologie type d'un déploiement

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ



Questions diverses - Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

Point d'information - Déploiement des nouveaux modes de collecte

Point d'étape déploiement

Lezayen

Vançais, Vanzay, Messé,
Lezay,
Chey, Chenay, Saint Coutant,
Sainte Soline, Sepvret, Rom



- Deux réunions publiques en Juin 2021 réunissant une vingtaine de personnes
- Déploiement effectué en Juin 2021
- Test de l'emplacement et du volume des bacs de 2 mois en Juillet et Août 2021
- Réunions bilans avec les communes durant et après cette période de test

Premiers éléments de bilan :

- **565 points de collectes** sur ce territoire
- Une centaine de demande répertoriées jusqu'à nos services,
- 64 changements (volume, emplacements, ajout de points de collecte) soit **11%** du total.

Questions diverses - Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

Point d'information - Déploiement des nouveaux modes de collecte

Point d'étape déploiement

Sauzeen

Pers, Caunay, Clussais La
Pommeraië, Mairé L'Evescault,
Sauzé Vaussais,
Plibou,
Limalonges Montalembert, La
Chapelle Pouilloux,
Lorigné, Melleran,



- Réunion publique réalisée le 07 Septembre 2021 en présence d'une quarantaine de personnes.
- Déploiement effectué en Septembre 2021
- Test de l'emplacement et du volume des bacs de 2 mois en Octobre et Novembre 2021
- Collaboration avec les communes pour traitées les demandes.

Premiers éléments de bilan :

- **445 points de collectes** sur ce territoire
- Une quarantaine de demande répertoriées jusqu'à nos services.
- 33 changements (volume, emplacements, ajout de points de collecte) soit **7%** du total.

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

Point d'information - Déploiement des nouveaux modes de collecte

Point d'étape déploiement

Chef-Boutonnais

Alloinay, Couture
d'Argenson,
Fontenille St Martin
d'Entraigues, Loubigné,
Valdelaume, Villemain, Chef-
Boutonne, Aubigné, Loubillé



- Réunion publique réalisée le 28 Septembre 2021 en présence d'une cinquantaine de personnes.
- Déploiement effectué en Octobre 2021
- Test de l'emplacement et du volume des bacs en Novembre et Décembre 2021
- Collaboration avec les communes pour traitées les demandes.

Premiers éléments de bilan :

- **598 points de collectes** sur ce territoire
- Une quarantaine de demande répertoriées jusqu'à nos services.
- 35 changements (volume, emplacements, ajout de points de collecte) soit **5,8%** du total.

Questions diverses - Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

Point d'information - Déploiement des nouveaux modes de collecte

Point en cours 2021 – début 2022

Mothais

La Mothe St Heray, Exoudun,
Prailles La Couarde, Beaussais
Vitré

- Concertation réalisée avec les communes en Octobre, Novembre et Décembre 2021
- Déploiement des bacs fin Janvier/Février 2022

Cellois

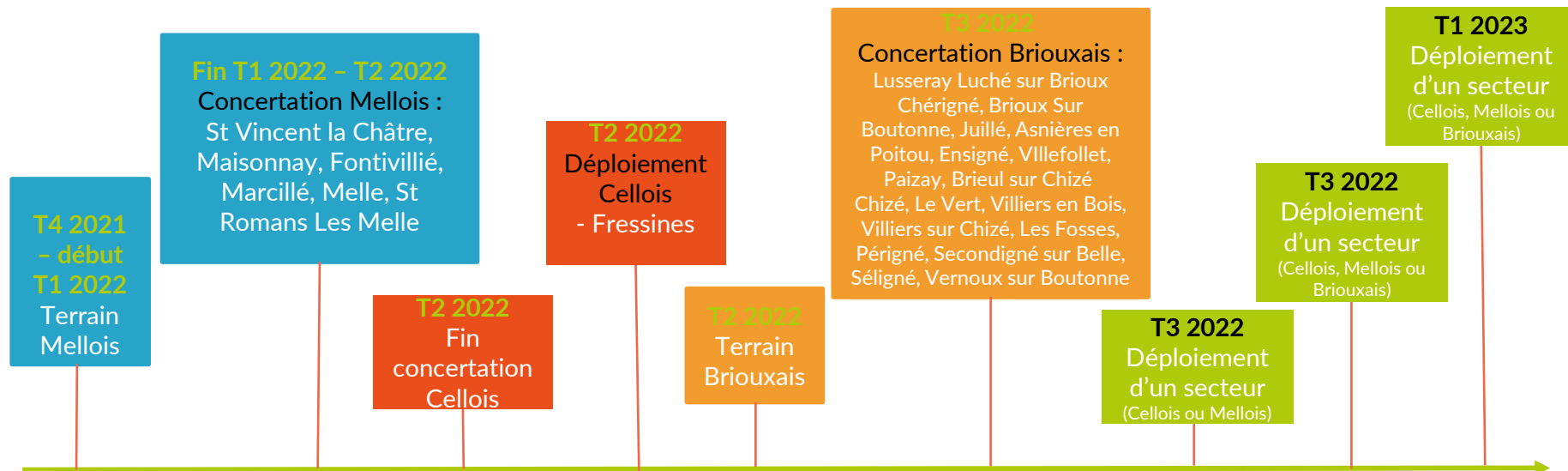
Celles sur Belle, Aigondigné,
Fressines,

- Concertation en cours depuis Novembre 2021
- Déploiement des bacs en Avril 2022

Questions diverses - Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

Point d'information - Déploiement des nouveaux modes de collecte

Planning prévisionnel poursuite du projet 2022 : scénario envisagé



Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

- Point d'information - Débat d'orientation budgétaire (DOB)
- Point d'information - Pacte financier et fiscal

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Agenda des réunions

- 17 février 2022 : Conférence des maires – Salle de Pouffonds à Marcillé
- 24 février 2022 : Conseil communautaire – Salle des fêtes de Celles-sur-Belle
- 3 mars 2022 : Bureau communautaire – Salle La Béronne – Site des Arcades à Melle

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

